

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 29 SEPTEMBRE 2017**

Le vingt neuf septembre deux mil dix sept, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FOUGLÉ, Maire.

**Présents** : M. FOUGLÉ Alain, M. HONORÉ Jean-Yves, M. ORY Jean, Mme COQUILLET Floriane, Mme BOYER Pia, Mme LE BOHEC Inès, M. BRÉAL Loïc, M. FAUTREZ Rodrigue, M. PORCHER Henri, Mme PATRAT Annick, M. BURGOT Michel, Mme LEGRY Christelle

**Absent excusé** : M. BODINAUD Stéphane donne pouvoir a Mme PATRAT Annick

**Secrétaire de séance** : Henri PORCHER

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 20h30.

----

**Approbation du compte rendu de Conseil municipal.**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Chemin des Coudréaux

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter à l'ordre du jour le point supplémentaire cité ci-dessus.

<b>I – PRÉSENTATION DEMARCHE INVENTAIRE BOCAGER</b>
---

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal qu'une intervention de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné a lieu en début de séance dans le cadre de la « présentation démarche inventaire bocager ».

La Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné mène une politique active en faveur de la préservation et de la reconstitution du bocage depuis 2010. L'accompagnement des communes pour la prise en compte du bocage dans les documents d'urbanisme et la mise à jour des inventaires bocagers, font partie des actions prioritaires retenues en 2017, afin de préserver le maillage bocager.

Les dispositions des schémas d'aménagements et de gestion des eaux (SAGE) dont la communauté de communes dépend (Vilaine, Couesnon et Rance Frémur Baie de Beaussais) prévoient l'inventaire et la protection des éléments bocagers dans les documents d'urbanisme, en s'appuyant sur la constitution de groupes de travail communaux sur le bocage.

La mise en œuvre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) implique la mise à jour des données environnementales, et plus spécifiquement des données sur les haies bocagères.

Afin de répondre à ces enjeux, il nous est proposé d'inventorier le maillage bocager sur la commune, tout en s'appuyant sur la méthodologie de travail exposée.

Après concertation dans l'assemblée, un groupe de travail s'est constitué : Pia Boyer, Henri Porcher, Jean ORY, Alain Fougé, Loïc Bréal, Michel Burgot. En plus des élus, des particuliers vont être sollicités.

<b>II – DIA</b>
-----------------

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de statuer sur le droit de préemption que la commune possède sur les parcelles A 1 154 située «Les Cours Boulet », A 1 822 située «Courtil du Haut », et A 1 828 située «12, ruelle des Cours Boulet», propriété de M. Michel ROBINARD.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles citées ci-dessus.

<b>III – SDE 35 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2016</b>
--

Monsieur HONORÉ présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel d'activité 2016 du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35), qui retrace son actions et ses activités au cours de l'année. L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le Président d'un l'EPCI doit adresser çà chaque commune membre un rapport d'activité de son établissement, qui fait l'objet d'une communication par le Maire à son conseil municipal.

Le SDE 35 assure la gestion des réseaux Basse Tension électrique, la gestion des éclairages publics. Depuis 2015, le SDE 35 dispose d'une compétence « globale » sur l'éclairage public qui comprend la maintenance, les petits travaux, les travaux d'investissement (extensions, rénovations et effacements)

- 581 582 usagers concernés en Ille et Vilaine,
- 174 collectivités concernées dont EPCI et commune rurale,
- 47 883 points lumineux gérés au total par le service EP,

Intérêt pour les communes : un réel accompagnement du SDE 35 pour définir son projet d'éclairage public  
Travaux engagés sur les réseaux d'éclairage publics : 277 opérations engagées et 12497K€ engagées en 2016

Le SDE 35 accompagne les collectivités sur la voie de la transition énergétique

Mobilité électrique : lancement du réseau de 89 bornes de recharge Béa (Bornes Électrique pour Automobiles)

**Travaux engagés en 2016 à Feins ⇒ 2 tronçons Basse tension à la Chevrolais**

#### **IV – MAIRIE – DETERMINATION CALENDRIER DES SÉANCES**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal, après concertation de l'assemblée, que les prochaines séances auront lieu les **vendredis** 27 octobre, 24 novembre et 22 décembre 2017 à **20h00**.

#### **V – CHEMIN DES COUDRÉAUX**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, qu'une demande de cession du chemin rural situé au lieu dit Les Coudréaux a été acté le 26 mars 2016 (délibération n° 035 – 2016).

Sachant que ce chemin dessert uniquement des parcelles agricoles, sans autre utilité, la municipalité acte le principe de céder ces surfaces aux exploitants riverains, avec leurs accords.

Un géomètre a été engagé afin de déterminer les surfaces à céder aux différentes parties.

Pour mener à bien ce projet, une enquête publique doit être réalisée.

Les frais d'enquête seront à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide le projet de cession du chemin rural, décide de lancer l'enquête publique et s'engage à respecter toute la procédure administrative.

#### **IX – QUESTIONS DIVERSES**

##### **Bibliothèque municipale**

Une réunion a eu lieu le 26 septembre 2017 dans le cadre du fonctionnement et des activités à venir.

Différents projets organisés en partenariat avec la communauté de communes auront lieu, notamment le concours « coup de cœur du Val d'Ille Aubigné » ainsi qu'un autre concours « Cap BD ».

Des expo photos, peinture et les contes de Noël sont prévus également.

##### **Lampadaire cassé**

Une nouvelle fois, le lampadaire situé à l'arrêt de car de la Croix Dom Guillaume est détérioré suite aux jets de cailloux ou autres projectiles. L'assemblée délibérante a décidé de ne plus le remplacer, compte tenu du coût financier engendré pour un éventuel achat. De plus, il y a déjà eu ce genre d'incivilité récemment sur les équipements de voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.

##### **Conseil municipal**

Prochaines réunions les 27 octobre 2017, 24 novembre et 22 décembre 2017 à 20h00.